

Résidence Autonomie Saint-Exupéry

Pourquoi choisir la vie à la résidence Saint-Exupéry ?

- Pour être en sécurité : Astreinte 24h/24 assurée.
- Pour être entouré : Aide au quotidien par les agents de service et un homme d'entretien (problèmes domestiques).
Permanence médicale assurée par le médecin coordonnateur et l'infirmière coordinatrice.
Encadrement par une équipe paramédicale, établissement d'un dossier de soins, suivi médical et urgences assurés.
Services facultatifs et payants proposés : pédicure, coiffeuse, esthéticienne, aide-ménagère, restauration.
- Pour avoir une animation : Lieu de vie avant tout, la résidence autonomie a pour vocation de proposer tous les jours ouverts, diverses animations organisées par les agents de service ou les professionnels de la résidence : gymnastique douce, atelier psychomotricité, atelier équilibre, atelier mémoire, ...
- Pour des déjeuners à thème mensuels : barbecues, choucroute, grenouilles, Beaujolais Nouveau, ...



Admission et tarifs



Logement et lieux de vie



Activités et prestations



Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser